Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 114 (1988)

Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas possible de constituer une réserve. Le propriétaire n'a peut-être pas non plus reconnu correctement son engagement à long terme. La loi atomique exige néanmoins, et cela était déjà contenu dans la loi de 1959, la mise en sécurité finale des installations et du terrain.

Les doses annuelles totales accumulées par les travailleurs au cours du démontage d'une centrale nucléaire restent comparables avec celles d'une année normale d'exploitation. Cela est logique, car la limitation légale des doses individuelles reste la même, et le nombre de personnes travaillant simultanément en zones contaminées ne peut pas être fortement augmenté. L'ampleur des moyens de manipulation à distance permet de limiter ces doses aux valeurs légales admissibles.

Conclusions

La question du déclassement des installations nucléaires, et en particulier de celui des centrales nucléaires de puissance élevée, ne doit pas susciter des craintes exagérées. On peut s'attendre que le domaine qui est encore en retard actuellement, celui de l'élimination inoffensive des déchets radioactifs, trouvera prochainement une issue. Ce n'est pas là un problème technique: la radioactivité décroît, alors que la toxicité d'autres substances largement utilisées aujourd'hui reste constante dans le temps. La durée de vie radioactive des déchets issus du démontage d'une centrale nucléaire est limitée à moins de trois siècles, et le taux d'activité par mètre cube de ces déchets est faible, souvent même très faible, comparable à celui

Bibliographie

- [1] Par exemple: Pollock, Cynthia: Decommissioning, Nuclear Power's Missing Link, World Watch Institute, Washington, 1986.
- [2] Par exemple: PAVILLON, OLIVIER: «Les ruines maudites», L'Illustré, 1.8.1984.
- [3] Exemples pour les Etats-Unis: ORNL/EIS-154/Vol. 1 à 8: «A Selected Bibliography». Environ 2700 citations (non commerciales) par volume.

«Remedial Action Program Info Center», ORNL, Tennessee.

DOE/EV/10128-1: «Decommissioning Handbook», Nov. 1980, Nucl. Energy Services, Automation Industries, Danburry, Conn.

Exemple pour la France:

«Le déclassement des installations nucléaires», Les déchets nucléaires, Série Synthèses, Eyrolles, juin 1986, chap. III, pp. 453-487.

[4] «Le déclassement des installations nucléaires», Agence internationale de l'énergie atomique, AIEA, tiré à part Nº 79-6083, Vienne, déc. 1979. «Déclassement des installations nucléaires», *Bulletin de l'AIEA*, vol. 27, N° 4, hiver 1985, pp. 3-41 (nombreuses références).

«Déclassement des centrales nucléaires», Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire, AEN, Paris, février 1987.

«Systems for Remotely Controlled Decommissioning Operations», Revue détaillée des pratiques dans la Communauté européenne, Graham & Trotman, GB, 1987.

[5] «Règlement du DFTCE cc. le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires, du 21 février 1985», Recueil des lois fédérales, RO 1985, pp. 327-337.

De nombreuses nations, dans des pays de l'Est comme à l'Ouest, ont créé de tels fonds. Voir:

- Bull. ASPEA, 3/1988, p. 20. URANIUM INSTITUTE: Financing Waste Management, Decommissioning and Site Rehabilitation in the Nuclear Industry, London, 1987.

de certains sols ou roches. Des solutions techniques existent pour le stockage définitif des déchets radioactifs de toutes les sortes, et plus particulièrement pour ceux de faible et de très faible activité issus du démontage. Il serait hypocrite de tirer profit de l'énergie nucléaire durant plusieurs décennies, et de trébucher politiquement sur la question de l'élimination inoffensive des déchets radioactifs.

N'est-il pas dans l'ensemble préférable, tant pour la protection de la qualité de l'air que pour la préservation des ressources en combustibles et en car-

burants, d'utiliser l'énergie nucléaire plutôt que les énergies fossiles? Et cela justement au profit des générations suivantes!

Adresse de l'auteur:
Jean-Paul Buclin
Ing. électr. dipl. EPFZ
Ancien directeur de la
Centrale expérimentale de Lucens
c/o S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse
Case postale 570
1001 Lausanne

Bibliographie

Application System – Un système IBM de 4º génération

par Jean Rambaud. - Un vol. 16 × 24 cm, broché, 272 pages. Masson éditeur, Collection Manuels informatiques Masson, Paris, 1988. Prix: FF 185.00.

Parmi les logiciels centraux d'IBM, Application System occupe une place de choix. Ce logiciel, plus connu sous l'appellation «A.S.», est un SIAD (système interactif d'aide à la décision). Il comprend des applications de gestion avancée (PERT, statistiques, program-

mation linéaire, modélisation) qui s'adressent à différents professionnels de l'entreprise. Mais il comporte également un langage évolué, du niveau de la quatrième génération; celui-ci permet la manipulation des données, la présentation des résultats et le développement d'applications et il concerne tous les utilisateurs.

C'est de cet aspect d'A.S. que traite l'ouvrage de Jean Rambaud, ingénieur consultant à IBM-France.

Le livre, conçu pour accompa-

gner l'utilisateur à mesure qu'il augmente ses connaissances, est divisé en quatre parties:

La première est une initiation au fonctionnement d'A.S. Elle s'adresse aux débutants à qui elle fournit tous les éléments pour acquérir une autonomie: manipulation des données, analyse de données, création d'états et de graphiques.

La deuxième partie permet d'approfondir les notions acquises dans la première. Sont en outre abordés l'éditeur de texte, les traitements conditionnels, les synonymes et le dessin d'écrans.

La troisième partie traite du

développement d'applications, avec des fonctions plus proprement informatiques comme les boucles, tableaux, routines, paramètres, contrôles, menus et mélanges de tables. Elle s'adresse à des utilisateurs confirmés.

Avec les annexes, la quatrième partie constitue une référence thématique des fonctions d'A.S. Cette approche originale en fait une sorte de dictionnaire de l'utilisateur.

L'ouvrage forme un ensemble complet et cohérent, et constitue une première dans la documentation française d'Application System.